



CODIFICATION ADMINISTRATIVE

Mise en garde

Le lecteur est par les présentes avisé que toute erreur ou omission qui pourrait être relevée dans le texte ci-après n'a pas pour effet de diminuer le caractère exécutoire des règlements et amendements, tels que sanctionnés dans leur version originale disponible au Service du greffe. Pour vérifier les dispositions applicables, le lecteur pourra consulter le texte officiel au Service du greffe de la ville de Sainte-Adèle.

La mention, à la fin d'un article, d'un numéro séquentiel de règlement indique que le règlement original a fait l'objet d'une ou plusieurs modifications dont la référence est alors précisée (**règlement, article**).

RÈGLEMENT 1260

DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 165 000 \$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES CONDUITES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT SANITAIRE ET DE LA RUE (PAVAGE ET DRAINAGE) DANS LE SECTEUR NOMMÉ « PLACE DU REFUGE », INCLUANT LE COÛT DES TRAVAUX, LES HONORAIRES PROFESSIONNELS, LES FRAIS INHÉRENTS, LES TAXES, LES IMPRÉVUS ET POUR AUTORISER UNE DÉPENSE NE DEVANT PAS EXCÉDER 1 165 000\$

1260-1, a.2

Règlement 1260, adopté le 18 juin 2018, entré en vigueur le 1^{er} août 2018

Amendé par les règlements suivants :

- 1260-1, adopté le 16 décembre 2019, entré en vigueur le 26 février 2020;

LE CONSEIL MUNICIPAL décrète qu'il soit statué et ordonné par le présent règlement ce qui suit :

Article 1 Emprunt

Le conseil est autorisé à faire réaliser des travaux de mise aux normes des conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et des rues Sentier-de-la-Tanière et Place du refuge (pavage et drainage).

Pour ce faire, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 1 165 000 \$ pour assumer le coût des travaux, les honoraires professionnels pour la réalisation de plans, les devis et pour la surveillance, les frais inhérents, les taxes et les imprévus.

Les estimations révisées et détaillées des coûts sont préparées par la trésorière, madame Brigitte Forget datée du 11 novembre 2019 (Annexe A) et par Jean-Michael Dufort de la firme Équipe Laurence inc., datée du 20 août 2019 (Annexe B)

Elles sont jointes au présent règlement.

1260-1, a.3

Article 2 Dépense

Le conseil est autorisé à dépenser une somme ne devant pas excéder le montant de 1 165 000\$ pour les fins du présent règlement

Cette somme inclut l'ensemble des honoraires professionnels, des frais inhérents, des taxes et des imprévus, tel qu'il appert à l'annexe A.

1260-1, a.4

Article 3 Terme de l'emprunt

L'emprunt soit remboursé sur une période de 20 ans.

Article 4 Bassin de taxation

a) Pour pourvoir à cinquante (50%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés dans le bassin de taxation décrit à l'annexe C, datée du 30 avril 2018 jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une taxe spéciale à un taux suffisant basée sur l'étendue en front de ces immeubles imposables, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

b) Pour pourvoir à cinquante (50%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés dans le bassin de taxation décrit à l'annexe C, datée du 30 avril 2018, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une taxe spéciale à un taux suffisant basée sur la superficie de ces immeubles imposables, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 5 Affectation

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement soit plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 6 Appropriation de contribution ou subvention

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme du remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

1260-1, a.6

Article 7 Paiement en un versement

Tout contribuable sur l'immeuble duquel est imposée une taxe spéciale en vertu de l'article 4 du présent règlement peut exempter cet immeuble de cette taxe en payant en un versement la part du capital relative à cet emprunt avant la première émission de titres en vertu de cet emprunt ou de toute émission subséquente, s'il y a lieu, et qui aurait été fournie par la taxe imposée sur son immeuble par l'article 4.

Le paiement doit être effectué quatre (4) mois avant la date qui apparaîtra sur les titres d'emprunt à être émis ou réémis en vertu du présent règlement. Le prélèvement de la taxe spéciale imposée par le présent règlement sera réduit en conséquence. Ce paiement doit être fait conformément à l'article 547.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Le paiement fait avant le terme mentionné exempte l'immeuble de la taxe spéciale pour le reste du terme.

"ANNEXE A"
VILLE DE SAINTE-ADÈLE

**Augmentation de la dépense du règlement 1260 -Travaux de mise aux normes des conduites
d'aqueduc, d'égout sanitaire et de la rue
secteur nommé "Place du Refuge"**

RÈGLEMENT 1260-1

Coût des travaux

Coût des travaux (Annexe B)

947 670 \$

Frais incidents

Honoraires plans et devis

13 000 \$

Honoraires de surveillance

12 000 \$

Honoraires contrôle de la qualité

10 000 \$

Honoraires d'arpenteurs

6 000 \$

Honoraires acquisitions de rues

5 000 \$

Taxes

53 265 \$

Imprévus (autres que ceux inclus dans le coût des travaux)

73 765 \$

Frais de financement

44 300 \$ 217 330 \$

Coût total du projet

1 165 000 \$

Financement

Emprunt 20 ans

1 165 000 \$


Brigitte Forget
Trésorière

Le 11 novembre 2019

ANNEXE « B »

DATE : Le 20 août 2019
PROJET : Place du Refuge
**Réfection de la chaussée, drainage, réseau sanitaire
 et certain éléments aqueduc**
CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
DOSSIER : 51.00.40



ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS RÉSUMÉ

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	TOTAL
1.0	ORGANISATION DE CHANTIER	115 000 \$
2.0	DÉMOLITION	1 000 \$
3.0	RÉSEAU D'EAU POTABLE	122 150 \$
4.0	ÉGOUT SANITAIRE	183 200 \$
5.0	ÉLÉMENTS DE DRAINAGE	106 370 \$
6.0	FOSSÉS LATÉRAUX	30 000 \$
7.0	TERRASSEMENT	56 100 \$
8.0	FONDATIONS DE CHAUSSÉE	62 900 \$
9.0	ENROBÉS BITUMINEUX	137 150 \$
10.0	AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA CHAUSSÉE	30 400 \$
11.0	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	900 \$
12.0	MARQUAGE ET LIGNAGE	2 500 \$
13.0	TRAVAUX NON PRÉVISIBLES	100 000 \$
	Sous-total	947 670 \$
	TPS (5 %)	47 384 \$
	TVQ (9,975 %)	94 530 \$
	TOTAL	1 089 584 \$

ÉQUIPE LAURENCE INC.

Jean-Michaël Dufort, ing.

DATE : Le 20 août 2019
PROJET : Place du Refuge
**Réfection de la chaussée, drainage, réseau
 sanitaire et certain éléments aqueduc**
CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
DOSSIER : 51.00.40



ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
1.0	ORGANISATION DE CHANTIER ► CCDG, section 10 <ul style="list-style-type: none"> ▪ locaux de chantier ▪ protection des utilités publiques (Bell, Cogeco, HQ, Gaz, etc..) ▪ nettoyage et régalinge final ▪ arpentage de construction ▪ coordination des arrêts d'alimentation en eau potable ▪ soutien et protection poteaux Hydro Québec et hauban ▪ nettoyage journalier des surfaces, épandage d'abat-poussière, etc. (devis section E, article 10) ▪ déboisement (devis section H, article 3) ▪ frais généraux et autres frais ▪ montant inclus dans chacun des prix unitaires du présent bordereau 	---	---	---	
1.1	Gestion de la circulation <ul style="list-style-type: none"> ▪ détournement de la circulation par secteur et maintien de la circulation locale ▪ signalisation des travaux ▪ incluant signaleurs ▪ incluant feux de circulation en dehors des jours de travail 	1	global	15 000,00 \$	15 000 \$
1.2	Gestion des eaux <ul style="list-style-type: none"> ▪ gestion des eaux et assèchement des tranchées tel que décrit au devis section H, article 7 ▪ un système de puits et d'aspiration tel que le système <<Wellpoint>> pourrait-être employé par l'entrepreneur 	1	global	100 000,00 \$	100 000 \$
2.0	DÉMOLITION				
2.1	Enlèvement du pavage existant <ul style="list-style-type: none"> ▪ par excavation ▪ incluant traits de scie ▪ disposition hors du site ▪ épaisseur du pavage variable 	200	m ²	5,00 \$	1 000 \$

DATE : Le 20 août 2019
 PROJET : **Place du Refuge**
**Réfection de la chaussée, drainage, réseau
 sanitaire et certain éléments aqueduc**
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.40



ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
3.0	RÉSEAU D'EAU POTABLE ► BNQ 1809-300 ► Tous les boulons et écrous doivent être en acier inoxydable de type 304				
3.1	Sécurisation des conduites aqueducs existantes ▪ l'entrepreneur doit prendre les précautions nécessaires durant les travaux pour sécuriser et protéger l'aqueduc existant. Un réseau d'aqueduc temporaire peut-être effectué pour enlever la pression des conduites existantes si requis.	1	global	60 000,00 \$	60 000 \$
3.2	PVC, 150 mm Ø, DR-18 (<i>Provision</i>) ▪ incluant excavation, assise, enrobage et remblayage ▪ incluant ruban de détection ▪ incluant fil de cuivre n° 8 attaché à la bride des poteaux-incendie et des vannes ▪ incluant enlèvement/disposition des conduites existantes et raccordements aux différents réseaux/conduits existants	18	m.lin.	350,00 \$	6 300 \$
3.3	Interventions sur branchements de services aqueduc ▪ incluant localisation/coordination terrain ▪ incluant déblai et excavation des puits d'accès ▪ incluant enlèvement et disposition des pièces existantes ▪ incluant allonge ajustable et bague de réparation si nécessaire ▪ remise en état des lieux suite aux interventions ▪ ce montant doit-être inclus et distinct dans chacun des 4 prix unitaires de remplacement ci-dessous				
3.3.1	Remplacement du boîtier de service ▪ incluant couvercle/bouchon en fonte	30	unité	500,00 \$	15 000 \$
3.3.2	Remplacement de la tige ▪ tige en acier inoxydable ▪ incluant goupille en acier inoxydable	8	unité	500,00 \$	4 000 \$
3.3.3	Remplacement du robinet d'arrêt 19 mm ▪ raccordement aux branchements existants ▪ incluant assise et brique/mortier, enrobage et remblayage	5	unité	600,00 \$	3 000 \$
3.3.4	Remplacement du robinet d'arrêt 25 mm (<i>Provision</i>) ▪ raccordement aux branchements existants ▪ incluant assise et brique/mortier, enrobage et remblayage	2	unité	700,00 \$	1 400 \$

DATE : Le 20 août 2019
PROJET : Place du Refuge
**Réfection de la chaussée, drainage, réseau
 sanitaire et certain éléments aqueduc**
CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
DOSSIER : 51.00.40



ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
3.0	RÉSEAU D'EAU POTABLE (suite)				
3.4	Désaffectation poteau incendie <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant enlèvement poteau incendie, conduite et vanne ▪ incluant bouchon boulonné à 1 mètre de la conduite principale ▪ enlèvement et disposition ▪ incluant déblai/remblai et réglage suite aux travaux 	1	unité	3 000,00 \$	3 000 \$
3.5	Poteau d'incendie avec STORZ <ul style="list-style-type: none"> ▪ modèle D67M PREMIER ou équivalent approuvé ▪ 2 sorties 65 mm Ø ▪ 1 sortie STORZ 100 mm Ø ▪ incluant conduite et vanne 150 mm Ø ▪ incluant protection cathodique ▪ fourniture et mise en place, incluant pierre nette et géotextile 	1	unité	8 000,00 \$	8 000 \$
3.6	Interventions sur vannes aqueduc existantes <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant localisation/coordination terrain ▪ incluant déblai et excavation des puits d'accès ▪ incluant enlèvement et disposition des pièces ▪ remise en état des lieux suite aux interventions ▪ ce montant doit-être inclus et distinct dans chacun des 4 prix unitaires de remplacement ci-dessous 				
3.6.1	Remplacement du boîtier supérieur <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant couvercle/bouchon en fonte ▪ diamètre de 130 mm et hauteur de 300 mm ▪ type anti-charrue 	6	unité	650,00 \$	3 900 \$
3.6.2	Remplacement de la base <ul style="list-style-type: none"> ▪ type ABS ▪ diamètre de 130 mm et hauteur de 2 130 mm 	4	unité	700,00 \$	2 800 \$
3.6.3	Remplacement de la vanne d'arrêt <ul style="list-style-type: none"> ▪ raccordement aux conduites existantes ▪ incluant assise, enrobage et remblayage ▪ vanne 150 mm, type Tyton ou équivalent approuvé 	2	unité	2 500,00 \$	5 000 \$

DATE : Le 20 août 2019
PROJET : Place du Refuge
**Réfection de la chaussée, drainage, réseau
 sanitaire et certain éléments aqueduc**
CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
DOSSIER : 51.00.40



ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
3.0	RÉSEAU D'EAU POTABLE (suite)				
3.7	Essais et critères d'acceptation <ul style="list-style-type: none"> ▪ nettoyages, désinfections et essais ▪ tests de conductivités 	1	global	3 500,00 \$	3 500 \$
3.8	Isolant thermique extrudé (Provision) <ul style="list-style-type: none"> ▪ épaisseur de 50 mm ▪ type HI-40 ▪ pour utilisation sous le sol 	50	m ²	45,00 \$	2 250 \$
3.9	Puits d'exploration <ul style="list-style-type: none"> ▪ BNQ 1809-300, article 9.1.18 	4	unité	1 000,00 \$	4 000 \$
4.0	ÉGOUT SANITAIRE				
	➤ BNQ 1809-300				
4.1	Désaffectation des conduites d'égout sanitaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ disposition hors du site ▪ incluant regards ▪ incluant branchements existants 	1	global	6 000,00 \$	6 000 \$
4.2	Conduite d'égout sanitaire, PVC, 200 mm Ø, DR-35 <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant excavation, assise, enrobage et remblayage ▪ les matériaux excavés ainsi que les fondations existantes doivent être triés et remis en place selon les profils proposés ▪ la conduite d'égout sanitaire restera en fonction durant les travaux. Incluant pompage et tout autre moyen de dérivation ▪ l'entrepreneur devra surexcaver 300mm pour effectuer la mise en place de pierre nette enrobé d'un géotextile. Dans ce cas, l'assise de la conduite devra être déposée sur cet aménagement. (Devis section H, article 7) ▪ incluant les réparations ponctuelles telles qu'illustrées au plan. Les conduites installées devront être raccordées au réseau existant 	195	m.lin.	500,00 \$	97 500 \$
4.3	Surexcavation pour mauvais matériaux sous conduite <ul style="list-style-type: none"> ▪ si le matériel est de mauvaise qualité/non partant 300mm sous la conduite sanitaire proposée, l'entrepreneur devra effectuer une surexcavation de 600mm par la largeur de l'assise et remblayer en pierre concassée 100mm-200mm. Par la suite, l'article 4.2 s'applique. ▪ les matériaux excavés doivent être disposés hors du site des travaux. Déblais payables à l'article 7.2 	100	m.lin.	200,00 \$	20 000 \$

DATE : Le 20 août 2019
PROJET : Place du Refuge
**Réfection de la chaussée, drainage, réseau
 sanitaire et certain éléments aqueduc**
CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
DOSSIER : 51.00.40



ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
4.0	ÉGOUT SANITAIRE (suite)				
4.4	Branchement d'égout sanitaire de la conduite principale jusqu'à l'emprise <ul style="list-style-type: none"> ▪ raccordement aux branchements existants ▪ incluant enlèvement et disposition du branchement existant ➤ <i>le type de conduites à raccorder et leur diamètre seront confirmés au chantier</i> 				
4.4.1	▪ PVC, 125 mm Ø, DR-28, de couleur blanche	10	unité	1 800,00 \$	18 000 \$
4.4.2	▪ PVC, 150 mm Ø, DR-28, de couleur blanche	2	unité	2 100,00 \$	4 200 \$
4.5	Réhabilitation de regards sanitaires existants <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant nettoyage et inspection préliminaire ▪ colmatages des infiltrations, cimentage des trous, fissures, etc. ▪ application d'époxy structural ▪ incluant reconstruction de la cunette ▪ remise en état des échelons et remplacement si nécessaire 	4	unité	4 000,00 \$	16 000 \$
4.6	Remplacement de cadres et couvercles <ul style="list-style-type: none"> ▪ cadres et couvercles en fonte ajustable ▪ incluant fourniture, installation et ajustement ▪ incluant disposition des couvercles remplacés 	9	unité	1 500,00 \$	13 500 \$
4.7	Essais pour vérifier la conformité du réseau d'égout sanitaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ conforme aux normes du BNQ ▪ aux acceptations provisoire et finale 	1	global	8 000,00 \$	8 000 \$
5.0	ÉLÉMENTS DE DRAINAGE				
	➤ CCDG, section 12				
5.1	Enlèvement de ponceau existant <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant disposition hors du site ▪ type, diamètre et état variable ▪ incluant rechargement de la tranchée avec matériel de même nature 	15	m.lin.	150,00 \$	2 250 \$

DATE : Le 20 août 2019
PROJET : Place du Refuge
**Réfection de la chaussée, drainage, réseau
 sanitaire et certain éléments aqueduc**
CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
DOSSIER : 51.00.40



ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
5.0	ÉLÉMENTS DE DRAINAGE (suite)				
5.2	Ponceau à profiler (à enlever et à réinstaller) <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant déblai/remblai requis pour l'enlèvement et la remise en place du ponceau ▪ l'entrepreneur doit prendre les précautions pour ne pas abîmer les ponceaux ▪ incluant fourniture et pose de l'assise, coussin, enrobage et remblayage ▪ réinstallation du ponceau au bon profil ▪ incluant disposition des matériaux non réutilisables ▪ les ponceaux et diamètres seront confirmés en phase 	98	m.lin.	250,00 \$	24 500 \$
5.3	Ponceau PEHD à paroi intérieure lisse, classe R-320 <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant enlèvement et disposition des conduites existantes. Les conduites en bon état pourront être réutilisées à d'autres endroits au chantier. ▪ incluant fourniture, assemblage, excavation, assise, coussin, enrobage et remblayage ▪ localisation à déterminer au chantier. Pour entrées privées, poteaux d'incendies et traverses de rue ▪ extrémités biseautées et enrochées 				
5.3.1	PEHD 375 mm	24	m.lin.	330,00 \$	7 920 \$
5.3.2	PEHD 450 mm	62	m.lin.	375,00 \$	23 250 \$
5.3.3	PEHD 525 mm	75	m.lin.	450,00 \$	33 750 \$
5.3.4	PEHD 600 mm	18	m.lin.	550,00 \$	9 900 \$
5.4	Nettoyage de ponceau <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant tout équipement nécessaire au récurage et/ou pompage. Incluant excavation du matériel en amont et aval des ponceaux. Prévoir 2 mobilisations. ▪ incluant disposition des rebuts ▪ position à déterminer au chantier 	120	m.lin.	40,00 \$	4 800 \$

DATE : Le 20 août 2019
PROJET : Place du Refuge
**Réfection de la chaussée, drainage, réseau
 sanitaire et certain éléments aqueduc**
CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
DOSSIER : 51.00.40



ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
6.0	FOSSÉS LATÉRAUX				
6.1	Fossés latéraux à creuser ou reprofiler dans le mort-terrain <ul style="list-style-type: none"> ▪ excavation et profilage des talus ▪ disposition des surplus d'excavation ▪ incluant tout équipement nécessaire ▪ avec équipement de petit gabarit 	1 200	m.lin.	20,00 \$	24 000 \$
6.2	Empierrement de fossés <ul style="list-style-type: none"> ▪ pierre concassée, calibre 100-200 mm ▪ épaisseur minimale 300 mm ▪ placée mécaniquement et manuellement au besoin ▪ incluant sorties de dalots pavés 	150	m.lin.	40,00 \$	6 000 \$
7.0	TERRASSEMENT				
7.1	Déblais 1re classe (<i>Provision</i>) <ul style="list-style-type: none"> ▪ forage, dynamitage, excavation, réutilisation dans le remblai, disposition hors du site des matériaux résiduels ▪ roc massif ▪ blocs dynamités de plus de 1,5 m³ après l'application de facteur 2/3 	30	m ³	150,00 \$	4 500 \$
7.2	Déblais de 2 ^e classe <ul style="list-style-type: none"> ▪ excavation selon les profils longitudinaux et transversaux ▪ essai de portance, lorsque requis (CCDG, article 11.10.4) ▪ quantité au m³ et calculée selon le volume théorique ▪ les matériaux de bonne qualité devront être entreposés sur un site à l'extérieur de la zone des travaux afin de les réutiliser au chantier. <ul style="list-style-type: none"> - les matériaux devront être protégés des intempéries - les matériaux excédentaires devront être disposés selon les normes en vigueur - incluant rechargement, transport et mise en place au site, lorsque requis ▪ blocs non dynamités 	1 000	m ³	25,00 \$	25 000 \$

DATE : Le 20 août 2019
 PROJET : **Place du Refuge**
**Réfection de la chaussée, drainage, réseau
 sanitaire et certain éléments aqueduc**
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.40



ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
7.0	TERRASSEMENT <i>(suite)</i>				
7.3	Excavation de mauvais matériaux sous la ligne d'infrastructure <ul style="list-style-type: none"> ▪ excavation et disposition de mauvais matériaux ▪ payable à l'article 7.2, selon les m³ mesurés 	---	---	---	INCLUS À 7.2
7.4	Remplacement des mauvais matériaux <ul style="list-style-type: none"> ▪ matériaux classe B de nature similaire à l'existant ▪ incluant fourniture, mise en place et compactage 	1 400	t.m.	19,00 \$	26 600 \$
8.0	FONDATEMENTS DE CHAUSSÉE				
8.1	Fondation granulaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ MG-20, pierre concassée provenant d'une carrière ▪ matériaux conformes aux normes du MTQ ▪ épaisseur variable (±200mm) ▪ compactage à 95 % PM ▪ incluant entrées privées 	2 450	t.m.	22,00 \$	53 900 \$
8.2	Géotextile de renforcement <i>(Provision)</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Géo-9 ou TX-R ▪ chevauchement des laizes : 600 mm minimum 	1 800	m ²	5,00 \$	9 000 \$
9.0	ENROBÉS BITUMINEUX				
9.1	Mobilisation pour pavage <ul style="list-style-type: none"> ▪ le pavage sera effectué l'année suivant les travaux ▪ doit inclure tous les frais de mobilisation et de reprise de la surface avant pavage ▪ Incluant tout ajustement, mise à niveau, etc.. des services publics ▪ incluant tout ajustement du prix de main d'œuvre et équipement 	1	global	20 000,00 \$	20 000 \$
9.2	Couche unique <ul style="list-style-type: none"> ▪ ESG-14, PG 58H-34 ▪ épaisseur 65 mm compactée ▪ incluant traits de scie et préparation de la surface granulaire ▪ incluant ajustement des regards, boîtes de vannes, etc. 	700	t.m.	140,00 \$	98 000 \$
9.3	Dalot en enrobé bitumineux <i>(Provision)</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ enrobé bitumineux payé à la tonne métrique selon l'article 9.2 du présent bordereau ▪ préparer et confectionner mécaniquement à l'aide de gabarit sur les équipements de préparation et la paveuse ▪ tel que détail, incluant raccordement à l'existant 	50	m.lin.	65,00 \$	3 250 \$

DATE : Le 20 août 2019
PROJET : Place du Refuge
**Réfection de la chaussée, drainage, réseau
 sanitaire et certain éléments aqueduc**
CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
DOSSIER : 51.00.40



ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

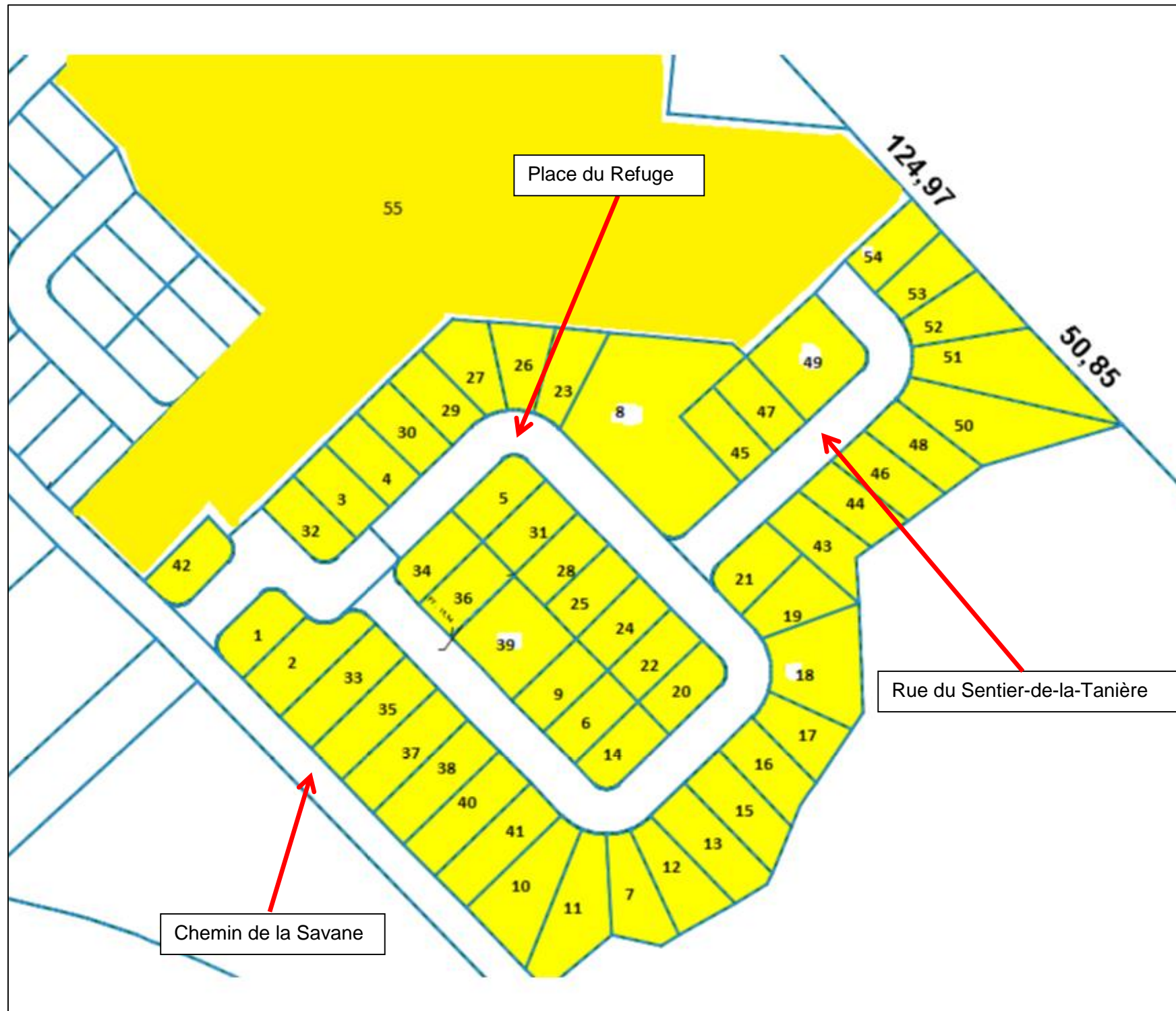
ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
9.0	ENROBÉS BITUMINEUX (suite)				
9.4	Entrées privées en enrobé bitumineux <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant préparation avant pavage ▪ ajout de MG-20 au besoin (inclus à l'article 8.1 du présent bordereau) ▪ incluant traits de scie ▪ incluant couche unique EB-10S, bitume PG 58H-34 	100	m ²	75,00 \$	7 500 \$
9.5	Mise en forme des accotements et des entrées privées après asphaltage <ul style="list-style-type: none"> ▪ épaisseur 50 mm compacté ▪ rechargement et mise en forme par ajout de pavage recyclé concassé de type MR-7 diamètre maximum 20 mm ▪ fourniture et mise en place des granulats ▪ profilage avec une pente de 6 % en direction des fossés ▪ compactage avec outils de faibles gabarits, plaques vibrantes de gros formats. Incluant déblais selon les nouveaux profils 	1 200	m ²	7,00 \$	8 400 \$
10.0	AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA CHAUSSÉE				
10.1	Terre végétale <ul style="list-style-type: none"> ▪ épaisseur 75 mm ▪ matériaux conformes aux normes du MTQ 	2 000	m ²	5,00 \$	10 000 \$
10.2	Engazonnement en plaques <ul style="list-style-type: none"> ▪ fourniture et mise en place ▪ inclus piquets d'ancrage, si requis ▪ incluant entretien et arrosage suite à l'installation ▪ matériaux conformes aux normes du MTQ 	2 000	m ²	5,00 \$	10 000 \$
10.3	Engazonnement par ensemencement hydraulique <ul style="list-style-type: none"> ▪ voir types (H-1, H-2 ou H-3) à l'article 19.3.6 du CCDG ▪ épandage uniforme du mélange à gazon au taux de 120 kg/ha ▪ protection uniforme du semis par un paillis au taux de 1 400 kg/ha ▪ fibre de bois ou fibre de paille ▪ imprégnation du paillis par un agent fixateur 	3 600	m ²	1,50 \$	5 400 \$


DATE : Le 20 août 2019
PROJET : Place du Refuge
**Réfection de la chaussée, drainage, réseau
 sanitaire et certain éléments aqueduc**
CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
DOSSIER : 51.00.40



ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
10.0	AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA CHAUSSÉE <i>(suite)</i>				
10.4	Protection et/ou réfection des murets, murs, escaliers, trottoirs, aménagements, etc. tout au long des travaux <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'entrepreneur doit protéger tous les aménagements privés ou en faire la réfection suite aux travaux ▪ travaux manuels ou avec équipements de petits gabarits ▪ incluant : <ul style="list-style-type: none"> - main d'œuvre - équipement - matériaux - toute perte de temps / productivité 	1	global	5 000,00 \$	5 000 \$
11.0	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT				
11.1	Filtre en ballots de paille	15	m.lin.	50,00 \$	750 \$
11.2	Barrière à sédiments en géotextile	15	m.lin.	10,00 \$	150 \$
12.0	MARQUAGE ET LIGNAGE <ul style="list-style-type: none"> ▪ ligne centrale ▪ lignes d'arrêt ▪ traverse piétonnière 	1	global	2 500,00 \$	2 500 \$
13.0	TRAVAUX NON PRÉVISIBLES	---	---	---	100 000 \$
	COÛTS DE CONSTRUCTION				947 670 \$



<p>VILLE DE SAINTE-ADELE</p>	
<p align="center">PLAN DE TAXATION - Travaux de mise aux normes des conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et de la rue (pavage et drainage) dans le secteur nommé « Place du Refuge », 11 novembre 2019</p>	
<p align="center">Annexe C RÈGLEMENT 1260-1</p>	